

Courrier du JAE...

Par **NMy**, le **28/06/2006 à 20:45**

Bonjour,

Je poste ici un message car j'ai reçu ce matin le courrier suivant de la part du secrétariat du Master 2, juriste d'affaires européennes:

"[i:5dqv4al6]Je vous informe que votre dossier au M2 a été retenu par la commission de sélection [u:5dqv4al6]sans audition[/u:5dqv4al6]. Le jury de sélection du master se prononcera définitivement le 10 juillet, en tenant compte des choix exprimés par les étudiants. Une lettre de confirmation vous sera alors adressée". [/i:5dqv4al6]

Je suis pas sure d'avoir compris: j'ai été préselectionnée, je suis prise, ou pas, ou je suis sur liste d'attente?

Merci d'éclairer ma lanterne...  [u] Image not found or type unknown

Par **Blacky**, le **28/06/2006 à 20:54**

Bein de ce que je comprend, tu as passé une premiere série de selection.
Ta selection définitive aura lieu le 10 Juillet.

En gros, ton admission se fait en deux étapes.

- 1/ Par dossier (tu as été pris)
- 2/ Par audition

Par **sanremo34**, le **29/06/2006 à 13:17**

C'est aussi ce que je comprends !
Tu as passé la 1ère étape, il te reste la 2nd donc bonne chance à toi.

Par **anonym**, le **29/06/2006 à 13:30**

moi je ne trouve ça vraiment pas clair, s'il y avaient des sélections par audition en 2nde étape, il devrait y avoir écrit "nous vous tiendrons au courant de la date de votre auditions" alors que là ils font référence aux choix exprimés par les étudiants... pour moi ça fait plutôt référence aux autres masters pour lesquels les étudiants ont candidaté. ça ressemble à une sorte de présélection..

Image not found or type unknown

mais en tout cas je comprends ta perplexité car je ne trouve ça vraiment pas clair..

Par **NMy**, le **30/06/2006 à 12:33**

Merci en tous cas pour vos réponses!

Pour être rassurée, j'ai appelé le secrétariat et on m'a expliqué que mon dossier avait été retenu, que j'étais acceptée sans entretien sous réserve de places disponibles en fonction des choix des étudiants qui avaient demandé plusieurs spécialités...

C'est un peu perverses de leur part d'envoyer un courrier pour avertir d'une sélection, qui n'est finalement pas encore définitive... même si la secrétaire m'a affirmé que cela signifiait que

evii.

j'avais 90% de chances d'être effectivement retenue... Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **30/06/2006 à 13:55**

ça signifie que tu es prise et que tu n'as pas besoin de passer une audition

et normalement le 10 juillet tu recevras une confirmation définitive de ton entrée à ce master 2